

Notice aménagement d'épreuves Incluscol - session 2026
CANDIDAT SCOLARISÉ (Etablissement public ou privé sous contrat)

✓ **Procédure simplifiée si :**

Le candidat dispose d'un PPS, PAI ou PAP avec avis médical
Les aménagements d'épreuves demandés correspondent aux aménagements de scolarité

Etapes procédure simplifiée (aucune pièce justificative à joindre)	ACTEUR
1. Création et validation de la demande d'aménagements dans l'application INCLUSCOL (aucune pièce justificative à joindre) – via EduConnect	Elève/famille
<i>Transmission automatique de la demande à l'établissement (public et privé hors contrat seulement)</i>	
2. Saisie et validation des mesures d'aménagements après entretien avec la famille par le chef d'établissement dans l'application INCLUSCOL	Etablissement
<i>Transmission automatique à la division des examens et concours (DEC) pour décision et notification dans Incluscol puis intégration dans Cyclades</i>	

✓ **Procédure complète si :**

- ↔ Le candidat ne dispose d'aucun aménagement sur le temps scolaire
- ↔ Dispose d'aménagements sur le temps scolaire mais souhaite des aménagements complémentaires
- ↔ Présente une limitation temporaire d'activité (les aménagements accordés ne seront pas reconduits l'année suivante)

Etapes procédure complète	ACTEUR
1. Création et validation de la demande d'aménagements dans l'application INCLUSCOL – via EduConnect	Elève/famille
2. Saisie et validation des mesures d'aménagements demandées	Elève/famille
3. Téléversement obligatoire des pièces justificatives (médicales/paramédicales) (format pdf uniquement, chaque document ne doit pas dépasser 10Mo)	Elève/famille
<i>Transmission automatique de la demande à l'établissement (public et privé hors contrat seulement)</i>	
4. Téléversement des pièces justificatives pédagogiques (format pdf uniquement, chaque document ne doit pas dépasser 10Mo)	Etablissement
5. Validation/modification (ajout/suppression) des aménagements saisis par l'élève/ la famille	Etablissement
6. Renseignement du questionnaire à l'attention du médecin	Etablissement
<i>Transmission automatique de la demande au secrétariat médical et médecin</i>	
7. Etude par le secrétariat médical : demande de pièces complémentaires au candidat si besoin	Secrétariat médical
8. Avis du médecin scolaire	Médecin
<i>Transmission automatique de la demande à la division des examens et concours (DEC) pour décision et notification dans Incluscol puis intégration dans Cyclades</i>	

Vous référer au guide utilisateur Incluscol qui vous concerne.
Tous les renseignements sont disponibles sur le site académique :
<https://www.ac-clermont.fr/amenagements-des-epreuves-d-examens-121720>